

La capacité actuelle de la flotte et la surcapitalisation sont attribuables directement au gouvernement . . .

Qui . . .

. . . a pris de mauvaises décisions et n'a pas agi en temps opportun.

Je veux donc savoir, à l'instar de tous les intéressés de la côte ouest, pourquoi le ministre a gaspillé deux hivers depuis le rapport Pearse sans mettre en œuvre le moindre programme de rachat?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, j'ai quelque difficulté à suivre la logique du député qui impute maintenant au gouvernement une situation attribuable à ceux qui ont décidé, contrairement au plus élémentaire bon sens, de surinvestir et de prendre trop d'expansion.

● (1420)

Quant à la raison pour laquelle j'ai tant attendu, la réponse est très simple. Lorsque le rapport Pearse a été rendu public, j'ai rencontré les représentants de toutes les associations de la côte ouest et je leur ai dit qu'il leur incombait de présenter une proposition sur la façon de réduire la flotte. Ce n'est pas le gouvernement qui leur a ordonné d'acheter de nouveaux navires et d'agrandir leur flotte. Ils m'ont demandé alors de bien vouloir ne pas mettre en œuvre les recommandations concernant la flotte avant qu'ils aient eu le temps de présenter leurs propres propositions, au mois de novembre. Comme le député le sait, en novembre dernier, ils m'ont fait certaines suggestions. A l'heure actuelle, mon ministère élabore certaines recommandations qui seront soumises au cabinet dans les mois à venir.

#### LE FINANCEMENT DES PÊCHES DES CÔTES EST ET OUEST

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Avec tout le respect que je lui dois, le ministre a déclaré que les pêcheurs étaient ceux qu'il fallait blâmer. Je voudrais cependant reprendre une affirmation contenue dans le rapport Cruickshank qu'il a lui-même commandé:

La capacité actuelle de la flotte et la surcapitalisation sont directement imputables au gouvernement qui a pris de mauvaises décisions et n'a pas agi en temps opportun.

Mardi, le ministre a blâmé les députés de l'opposition en déclarant que «de toute évidence, quand l'opposition n'a aucun problème réel à soulever, elle en fabrique un de toutes pièces». Il devrait aller dire cela aux 17,400 pêcheurs et 4,000 travailleurs à terre de la côte ouest de la Colombie-Britannique.

Étant donné que la crise est imputable au gouvernement, en ce sens que le dernier programme de rachat mis en œuvre en 1970 a entraîné une augmentation du nombre de navires d'environ 45 p. 100, comment le ministre peut-il, d'une part, fournir 200 millions de dollars aux termes du rapport Kirby et 132 autres millions de dollars pour entreprendre la restructuration de la flotte de l'Atlantique en plus d'offrir certaines garanties et, d'autre part, ne consentir ni prêt, ni garantie de prêt, ni capitaux de lancement aux fins de mettre en route un programme de rachat sur la côte ouest maintenant alors que le besoin s'en fait si cruellement sentir?

#### Questions orales

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, selon moi, le député utilise des moyens des plus mesquins pour essayer de monter les pêcheurs du Pacifique contre ceux de l'Atlantique. Je peux lui montrer que mon ministère partage équitablement son budget entre les deux côtes. En termes d'années-personnes, le budget de la côte du Pacifique est très important.

Je rappelle au député que je me suis opposé à tout programme de rachat gouvernemental de la flotte de la côte de l'Atlantique. Comme il le sait, récemment, dans le cas des harenguiers, qui sont beaucoup trop nombreux sur la côte de l'Atlantique, les intéressés ont trouvé une solution consistant à faire dédommager ceux qui se retirent de ce secteur par ceux qui y demeurent.

Si le député désire nous dire que c'est le gouvernement qui, d'une façon ou d'une autre, encourage les gens à investir comme ils l'ont fait au cours des quatre ou cinq dernières années sur la côte du Pacifique, je suis persuadé qu'aucun pêcheur de la côte du Pacifique ne sera d'accord avec lui. Il déforme grossièrement les faits.

#### LES PÊCHES DE LA CÔTE EST—L'AVENIR DES GRANDES COMPAGNIES

**M. Mel Gass (Malpègue):** Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Pêches et des Océans. Je voudrais lui rappeler le but du projet de loi C-170, qui a été adopté à la Chambre en novembre 1983, à savoir «faciliter la mise en place d'un secteur des pêches viable, compétitif et de propriété privée».

Que fera le gouvernement fédéral en Nouvelle-Écosse pour aider le consortium créé au sein du secteur privé à acquérir et à gérer les sociétés H.B. Nickerson et National Sea Products afin de maintenir les usines en activité et, partant, de préserver les milliers d'emplois qui sont d'importance vitale pour la région de l'Atlantique?

[Français]

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je tiens à dire à mon honorable collègue que le gouvernement a effectué une commission d'étude sur les pêches de l'Atlantique. L'un des mandats de cette commission a été précisément de trouver des investisseurs privés qui accepteraient d'investir dans diverses compagnies qui étaient en difficultés, et c'est uniquement en dernier ressort que le gouvernement a accepté d'investir sur une base temporaire.

Dans le cas auquel le député se réfère, celui de la Nouvelle-Écosse, je peux lui dire qu'une solution a été trouvée. Tous les partenaires sont d'accord. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a donné son accord le 30 septembre dernier, et si demain il était prêt à confirmer son approbation, le problème serait réglé. Mais encore une fois, si le secteur privé peut présenter une solution, nous serions très heureux de l'étudier, je peux le dire à l'honorable député, particulièrement dans la mesure où il s'agit d'une solution viable. Le gouvernement fédéral pourra étudier la possibilité de faire certainement autant que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.